



Appui institutionnel et accompagnement à la mise en œuvre du plan d'action national des achats publics durables

« Formation des formateurs sur les Achats Publics Durables » - tâche 1 : EFH-TN-3

CITET

Tunis, le 17 Décembre 2018

Rapport de la journée d'Echange d'expérience en matière d'outils de mise en œuvre des APD et choix d'un secteur (produit) pilote

SWIM and Horizon2020 Support Mechanism

Version	Titre du document	Auteur	Révision et approbation
2	Rapport de la formation de formateurs en achats publics durables (tâche 1)	Khadija Faridi	Marta Junquera Tordesillas Anis Ismail



LE PROJET DE MÉCANISME DE SOUTIEN SWIM ET H2020 (2016-2019)

Le Projet Mécanisme de soutien SWIM-H2020 financé par le Commission européenne, Direction générale (DG) NEAR, (voisinage et négociations de l'élargissement), est un programme de soutien technique régional qui comprend les pays bénéficiaires suivants : Algérie, Egypte, Israël, Jordanie, Liban, Libye, Maroc, Palestine, [Syrie] et la Tunisie. Toutefois, afin d'assurer la cohérence et l'efficacité du financement de l'Union Européenne ou de favoriser la coopération régionale, l'éligibilité des actions spécifiques sera étendue aux pays des Balkans occidentaux (Albanie, Bosnie-Herzégovine et Monténégro), en Turquie et en Mauritanie. Le programme est financé par l'instrument européen de voisinage (IEV) Sud / Environnement. Il assure la poursuite du soutien régional de l'UE aux pays à travers la Politique Européenne de Voisinage (PEV) du Sud dans les domaines de la gestion de l'eau, de la prévention de la pollution marine et ajoute de la valeur à d'autres programmes régionaux importants financés par l'UE dans des domaines connexes, en particulier le programme SWITCH-Med et le programme Clima Sud, ainsi qu'aux projets dans le cadre de la programmation bilatérale de l'UE, où l'environnement et l'eau sont identifiés comme secteurs prioritaires pour la coopération de l'UE. Il complète et fournit des partenariats opérationnels et des liens avec les projets labellisés par l'Union pour la Méditerranée, les préparations de projets en particulier la phase II de MESHIP et avec la prochaine phase du projet IEVP-SEIS sur les systèmes d'information environnementale, alors que son plan de travail sera cohérent avec, et appuiera, la Convention de Barcelone et de son Plan d'action pour la Méditerranée.

L'objectif général du programme est de contribuer à la réduction de la pollution marine et à une utilisation plus durable des ressources en eau limitées. Les services d'assistance technique sont regroupés en 6 paquets de d'activités : WP1. Facilités d'experts, WP2. Le partage et le dialogue d'expériences entre paires, WP3. Activités de formation, WP4. Communication et visibilité, WP5. Capitalisation des leçons apprises, les bonnes pratiques et les succès et WP6. Les activités de soutien.



Remerciements :

L'équipe d'experts tiens à remercier toute l'équipe du projet au sein du Centre International des Technologies de l'Environnement (CITET) pour l'excellente coordination des activités, la bonne préparation des réunions et la mobilisation réussie des partenaires.

L'équipe d'experts voudrait remercier tout particulièrement Mme Imen Ben Soyah, Mme Naouel Mejri, Mme Rim Guizeni, pour la bonne assistance à la mise en œuvre de cette activité.

Clause de non-responsabilité :

Ce document a été produit avec le soutien financier de l'Union européenne.

Le contenu est la seule responsabilité du Consortium responsable de la mise en œuvre du projet et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant les points de vue de l'Union européenne.



TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction	5
2. Objectif et resultats attendus.....	7
3. Déroulement et compte-rendu de l'atelier d'échange d' experience	8
4. Profil des participants.....	13
5. Evaluation globale – conclusions - recommandations.....	13
6. Annexes	13



1. INTRODUCTION

La Tunisie a fait des progrès considérables dans son intégration des contraintes environnementales et des impacts des changements climatiques dans certaines de ses stratégies sectorielles et de ses politiques : mais ces efforts restent fragmentés et peu intégrés.

L'économie verte est au cœur de la Stratégie nationale de développement durable (SNDD) (2014-2020). La Tunisie s'est également fixé un objectif à court terme pour intégrer des emplois verts dans sa nouvelle Stratégie nationale pour l'emploi (2014-2017), et sa Stratégie pour une économie verte (2016-2036) est en cours de validation, ainsi que son plan d'actions pour la promotion des modes de production et consommation durable (2016-2025). Le pays considère que l'économie verte doit se développer dans le contexte d'une vision multidimensionnelle intégrée, qui prenne en compte des ressources naturelles limitées, le potentiel de création d'emplois durables, la compétitivité, les améliorations dans l'industrie et la réduction de la pauvreté.

L'élaboration du plan d'action national des achats publics durables (PAN/APD), élaboré en 2011/2012 avec le concours du PNUE œuvre également au développement de l'économie verte sur le territoire tunisien. Ce plan national a pour objectif de faire de la Tunisie, d'ici 2020, l'un des pays le plus engagé dans la mise en œuvre du développement durable au sein de la commande publique. La refonte de la réglementation sur les marchés publics (une des recommandations de l'étude stratégique sur les APD's) a donné également un cadre pour la mise en œuvre de cette politique (décret n° 2014 – 1039, du 13 mars 2014 portant réglementation des marchés publics avec la consécration de toute une section sur les Marchés Publics Durables (section 4), portant la possibilité d'intégrer des critères environnementaux dans l'exécution des marchés publics et dans l'évaluation des offres sans pour autant en spécifier les modalités et les outils de la mise en œuvre de ces exigences.

En mars 2017, le ministère des affaires locales et de l'environnement a lancé une consultation concernant la révision et l'actualisation du Plan d'Action. Une fois révisé (étude toujours en cours*), il devrait constituer une référence qui a vocation à fédérer tous les efforts : ceux des acheteurs publics (État, collectivités locales, établissements publics, entreprises publiques), comme ceux des opérateurs économiques.

L'activité « formation de formateurs aux achats publics durables (APD)» fait partie d'une activité d'assistance technique expressément demandée par le ministère chargé de l'environnement , à travers le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET), assistance technique sous forme d'appui institutionnel et d'un accompagnement à la mise en œuvre du plan d'action national des achats publics durables. Cette activité constitue une suite logique de la consultation lancée en mars 2017 sur la stratégie APD.

Elle a été conduite dans le cadre du paquet d'activités (WP1) de la Facilité d'Experts (EF), et est mentionnée dans le « Plan de Travail » comme : « Activité n °EFH-TN-3 : Appui institutionnel et accompagnement à la mise en œuvre du plan d'action national des achats publics durables en Tunisie».

Elle vise :



- La prise de conscience/ connaissance de l'impact des APD en général en se basant sur les travaux des Nations Unies, de l'Union Européenne et de pratiques exemplaires ;
- La prise de connaissance de la stratégie nationale en la matière ;
- La mise à disposition de méthodologies et autres outils d'aide de prise à la décision.

Le groupe cible visé par cette activité était principalement le Premier Ministère, le Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement, l'Observatoire national des marchés publics et haute instance de la commande publique, l'Organisation de défense des consommateurs, le Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis (CITET), les Acheteurs publics, les représentants du service achat des différents départements ministériels, les Entreprises industrielles et de service, le secteur de la grande distribution, l'Organisation de défense des consommateurs, les ONGs actives dans le domaine du développement durable et les Experts et consultants privés spécialisés en développement durable.

Grâce à une bonne préparation et coordination au sein du CITET, le groupe cible a bien été représenté.

*** Etude sur les APD**

Résultats attendus :

- *Actualisation du Plan d'Action National des Achats Publics Durables*
- *Proposition d'un texte juridique portant réglementation des marchés publics durables*

Etat d'avancement :

A ce stade, on est à la validation du 1er livrable relatif à l'actualisation du Plan d'Action National des Achats Publics Durables

Le PANAPD 2012 s'est fixé pour objectifs pour les six secteurs prioritaires (Bâtiments : construction et aménagement, Equipements administratifs, Matériels informatiques, Meubles, Nettoyage et Alimentation) les taux suivants :

- *20 % des achats publics doivent être durables à la fin de 2013*
- *30 % des achats publics doivent être durables à la fin de 2014*
- *40 % des achats publics doivent être durables à la fin de 2015*
- *50 % des achats publics doivent être durables à la fin de 2016 et 80% en 2021*

Il s'est avéré toutefois que l'atteinte de ces objectifs n'a pas été possible en raison notamment de :

- *La complexité du plan ajoutée au manque d'expertise des acheteurs publics en la matière rendant son appropriation par ces derniers difficile ;*
- *Les taux contraignants de sa mise en œuvre ;*
- *L'insuffisance d'appui politique solide ;*
- *La perception par les organisations que les produits et services durables sont plus coûteux ;*
- *L'absence d'une législation obligatoire en la matière et le nombre excessif de considérations liées aux achats durables.*



Les objectifs proposés ont été révisés et sont comme suit pour le plan 2019-2023 :

50% des achats publics pour les 2 secteurs prioritaires (Bâtiment : construction et aménagement et du secteur de l'informatique) sont durables à la fin de 2020

- 60% des achats publics sont durables à la fin de 2022
- 80% des achats publics dans les 2 secteurs prioritaires sont durables à la fin de 2023
- Le taux des MPD dans tous les secteurs prioritaires confondus devrait atteindre 80% en 2025

La flexibilité d'application qui est une caractéristique fondamentale de la mise en œuvre du PANAPD conduit à proposer pour les deux secteurs choisis des taux de mise en œuvre à 2 vitesses et à envisager des objectifs quantitatifs progressifs, en termes de commande publique durable pour la période 2019-2023

2. OBJECTIF ET RESULTATS ATTENDUS

L'objectif principal de cette activité était d'apporter une assistance technique au profit du Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis pour la mise en œuvre du plan d'action des achats publics durables en Tunisie.

Afin d'atteindre cet objectif, le projet SWIM-H2020 SM a engagé les services des membres du consortium SCP/RAC qui a mobilisé un expert (NKE1- International), (NKE3-Local), et ACR+ qui a mobilisé un quatrième expert (NKE3-International) (désignés ci-après les Consultants). Toutes les sous-tâches assignées au Consultant ont été effectuées en concertation avec l'Expert Clé Environnement (KE) M. Anis ISMAIL (basé à Tunis, Tunisie) qui a supervisé cette activité en coordination avec le Chef d'équipe Prof. Michael Scoullou (basé à Athènes, Grèce).

Les résultats attendus par cette activité étaient les suivants :

1. **Echange d'expérience en matière d'outils de mise en œuvre des APD et choix d'un secteur (produit) pilote (tâche 1 - décembre 2018);**
2. Renforcement des compétences, sensibilisation et communication en matière d'APD (tâche 2 – mars 2019);
3. Elaboration de guides et outils méthodologiques d'aide des acheteurs publics (tâche 3 – mars 2019).

Le présent rapport restitue le déroulement et les résultats de la tâche 1.



L'atelier objet de la tâche 1 de l'activité : **Atelier d'échange d'expériences en matière d'achats publics durables et sélection d'un secteur (produit) pilote a couvert au-delà des résultats espérés dessus exprimés-**

- **Résultat 1** : Diagnostic de la situation et identification des outils de mise en œuvre des APD ;
- **Résultat 2** : Sélection d'un secteur (produit) pilote sur la base des outputs de la phase I de la consultation lancée par le ministère des affaires locales et de l'environnement sur la révision et l'actualisation du Plan d'Action National des Achats Publics Durables. La sélection sera aussi basée sur un ensemble de critères notamment (pertinence, valeur, fréquence des achats, secteur public concerné, marché domestique ou international, etc.).

3. DEROULEMENT ET COMPTE-RENDU DE L'ATELIER D'ECHANGE D'EXPERIENCE

L'atelier a eu lieu le 17 décembre 2018 dans les locaux du CITET à Tunis. Une journée que l'on pourrait qualifier de riche en contenu et en nombre d'interventions (Voir agenda en annexe 1). La participation active des représentants des administrations ainsi que leurs partenaires institutionnels (voir liste de présence en annexe 2) a permis d'aborder en profondeur les thématiques suivantes :

- Les principes de base d'approvisionnement durables
- Objectifs du plan d'action national
- Marchés publics verts
- Approvisionnement durable ISO20400
- Économie circulaire
- Benchmarks internationaux
- Méthodes de priorisation
- Sélection du secteur pilote : la construction et le bâtiment

Ils ont aussi exprimé le besoin d'une formation des formateurs début 2019 pour une meilleure dissémination et une appropriation par les acheteurs et gestionnaires. Qui aura comme résultat de former des formateurs en achats publiques durables et de compléter un cahier de charge pour le secteur qui sera choisi. Initialement le *contenu de la formation devait inclure le contexte juridique des APD en Tunisie (Output de la phase II de de la consultation lancée par le ministère des affaires locales et de l'environnement sur la révision et l'actualisation du Plan d'Action National des Achats Publics Durables) avec des études de cas (Il s'agit de former les membres du COPIL et les responsables ministériels des achats dans la perspective de les généraliser à tous les acheteurs).*



Les résultats associés à la formation de 2019 sont :

- **Résultat 1** : Elaboration d'un programme de formation des formateurs aux achats publics durables (*Support du cours défini collectivement par des experts et des juristes, alimenté par des études de cas pratiques + partage d'expériences et témoignages avec un module spécifique sur la norme internationale ISO 20400 (Sustainable Procurement)*) ;
- **Résultat 2** : Réalisation d'un atelier de formation des formateurs aux achats publics durables (25 bénéficiaires).

L'atelier a été entamé par un mot d'introduction et de bienvenue de Mme Nessrine Guediri, administrateur délégué au CITET et de Mme Nawel Mejri, Directrice de l'assistance aux entreprises au CITET. Il s'est poursuivi par un rappel du contexte et objectifs du programme SWIM-H2020 SM par M. Anis Ismail, Expert Principal Environnement de SWIM-H2020 SM et par une présentation des activités de la composante « achats publics verts » par Mme Imen Ben Soyah responsable de la mise en œuvre du programme au niveau du CITET. La journée a été animée par les présentations sur la problématique des marchés publics durables en général, sur le contexte international, européen et tunisien. A ce propos, une présentation détaillée des dispositions prévues dans la réglementation qui incitent aux achats durables. Cette présentation a été faite par Madame Rim ZEHRI, présidente de l'Observatoire National des marchés publics. Ensuite, une présentation du plan national d'achats durables a été effectuée par Mr Nabil Hamdi, Directeur au Ministère des affaires locales et de l'environnement.

Des présentations autour du cadre juridique tunisien des APD et des cas d'études Britanniques, Belges et Marocains ont été inclus ainsi que l'exercice de sélection basé sur une méthodologie multicritère.



Photo 1 : Photo de la session d'ouverture et de bienvenue



Dans l'après-midi et après une exposition des différentes méthodes pour élaborer des stratégies des achats durables à savoir :

- 1- Le modèle des cinq (5) cas : stratégique, économique, commercial, financier et managérial.
- 2- La matrice de maturité selon l'approche ISO 20400 à **5 axes** (politique, stratégie et communication, le processus d'acquisition, le personnel, les partenariats avec les fournisseurs et les résultats) **et 5 niveaux** : fondation, intégration, pratique, amélioration, et leadership.
- 3- L'approche de gestion des catégories qui met le focus sur le marché externe plutôt que les besoins des clients internes à l'organisation.
- 4- L'approche d'UNEP-Marrakech qui rassemble toutes les données pertinentes pour identifier, quantifier et hiérarchiser les opportunités d'amélioration en liaison avec les produits de catégories et interne (utilisateurs, détenteurs de budget, par exemple) et externe (parties prenantes de la chaîne logistique).

Pour la priorisation du secteur qui fera l'objet de la prochaine formation spécifique et après exposition des différentes méthodes, les participants ont tous opté pour l'analyse multicritères dans le but de sélectionner le secteur pilote. Cette méthode a été préconisée dans le cadre de l'étude également.

Les secteurs présélectionnés pour cette analyse sont :

- Ponts et chaussées ;
- Bâtiments, Constructions et aménagement ;
- Agriculture et pêche ;
- Equipements administratifs ;
- Recherches et études ;
- Infrastructures/eau.

Les critères de sélection des secteurs sont établis sur la base d'une pondération identique (25%) selon les éléments suivants :

- Le volume des dépenses publiques ;
- L'impact environnemental ;
- L'impact sur la création d'emplois ;
- La génération de la valeur ajoutée.

Les secteurs avaient été largement inspirés par la présélection des secteurs prioritaires réalisée dans le cadre d'une étude exhaustive menée par le MALE qui avait comme objectif d'actualiser le Plan d'Action National des Achats Publics Durables et de proposer un texte juridique portant réglementation des marchés publics durables. Aussi, et en référence à l'étude réalisée par le Ministère chargé de l'environnement pour l'élaboration du PANAPD 2012-2016, l'étude d'actualisation a identifié 6 catégories de produits, selon la méthodologie du Groupe de Travail de Marrakech, soit :

1. Bâtiments : construction et aménagement
2. Equipements administratifs
3. Matériel informatique
4. Meubles



5. Nettoyage
6. Alimentation

Les critères de priorisation de ces 6 secteurs étaient :

- L'importance des dépenses publiques ;
- Les possibilités d'amélioration environnementale ;
- L'existence de normes et d'écolabels appropriés ;
- L'existence de programmes gouvernementaux d'incitation à l'intégration des exigences de développement durable dans le choix de production et de consommation.

Le tableau qui suit représente la synthèse des scores ayant abouti au choix des secteurs prioritaires :

Secteurs	Dépenses (en MDT)	Score des risques (/24)	Score des capacités à faire plus (/24)	Score d'influence (/8)	Score total (/56)
Ponts et chaussées	324.340	15	15	5	35.0
Bâtiments, Constructions et aménagement	219.709	14	15.5	5	34.5
C.E.S	65.901	14	7.5	5	26.5
Agriculture et pêche	65.283	11	11	4	26.0
Carburant	63.738	11	8.5	4	23.5
Equipements administratifs	62.800	8	14	5	27.0
Recherches et études	37.296	9	5.5	5	19.5
Télécom	35.859	6	10.5	6	22.5
Infrastructure /eau	32.900	9	6	5	20.0
Electricité et gaz	18.557	8	7.5	5	20.5
informatique	16.782	8	12.5	3	23.5
Formation	15.489	8	10.5	3	21.5
Projets environnementaux	10.500	11	6	4	21.0
Eau	10.089	7	14	4	25.0
Projet sociaux	9.509	8	10.5	5	23.5
Transport	8.647	7	11	5	23.0
Papier, Encre, Stylos	7.922	7	7	5	19.0
Alimentation	3.881	9	14	4	27.0
Meubles	2.648	7	14	4	25.0
Nettoyage	2.556	7	11	4	22.0

Source : Etat des lieux pour la mise en place d'un processus d'achats publics durables Ministère de l'Agriculture & de l'Environnement plus nos calculs



Pour aboutir au choix d'un seul secteur pilote pour un APD, l'exercice de priorisation qui a eu lieu l'après-midi en fonction de l'analyse multicritères et en discussion avec les participants de l'atelier, a permis de retenir deux des six secteurs soit : le secteur **Bâtiment : construction et aménagement**, et le secteur de **l'informatique**.

L'analyse a finalement permis de dégager les constats suivants :

- Les ponts et chaussées et les bâtiments (construction et aménagement) constituent les rubriques sur lesquels il faut se focaliser car ils ont enregistré les scores les plus élevés à tous les niveaux :
- Le volume des dépenses publiques ; correspondent à un niveau de dépense élevé - niveau élevé de la dépense publique annuelle (plus de 0,5% de toute la dépense annuelle d'achats publics). Une part de marché de l'Etat élevée (plus de 0,5% du chiffre d'affaires)
- L'impact environnemental ; un impact environnemental élevé
- L'impact sur la création d'emplois ; un impact social élevé
- La génération de la valeur ajoutée : la capacité à faire plus sur le moyen et long termes, en matière d'intégration des exigences de durabilité est grande. Présentent une réactivité immédiate (court terme) quant aux principes du développement durable (Quick win).

A la fin de la journée et après des discussions entre les participants et exposé des résultats de l'analyse multicritères, ils ont tous convenu de prioriser le secteur « Bâtiment et construction ».

Les deux secteurs Bâtiments : construction et aménagement et Ponts et chaussées présentent en effet, des caractéristiques similaires néanmoins les participants à l'atelier ont décidé de choisir secteur : Bâtiment et construction car c'est compris que ce premier secteur englobe et peut influencer les secteur ponts et chaussées. Aussi, le secteur bâtiments inclus un nombre plus élevé de partenaires (entrepreneurs en bâtiments, électriciens, peintres...), et donc rend le rôle de l'Etat plus déterminant dans la mise en place d'une stratégie de développement durable. »

Les participants ont aussi exprimé le besoin d'une formation des formateurs début 2019 pour une meilleure dissémination et une appropriation par les acheteurs, gestionnaires et autres parties prenantes.

La journée s'est terminée par une application des principes exposés le matin au secteur de la construction, en y incluant une présentation de la norme ISO 20400 et de retours d'expérience européens.



4. PROFIL DES PARTICIPANTS

Les 18 participants au total ont pris part à cet atelier dont des représentants de la Présidence du gouvernement, des Ministères (Affaires Culturelles ; Santé ; Justice ; Agriculture ; Défense ; Femme, Famille, Enfance et Seniors ; Affaires Locales et Environnement), des représentants chargés des questions de passation des marchés au niveau des Agences sous tutelles du MALE (APAL, ONAS, ANGED, CITET) ainsi que d'autres cadres du CITET, associations et bureaux d'études. Les représentants de la HAICOP et l'Observatoire des Marchés Publics ont aussi pris part à cette journée. Les participants étaient de 2/3 hommes et 1/3 femmes.

5. EVALUATION GLOBALE – CONCLUSIONS - RECOMMANDATIONS

L'évaluation de l'atelier a été globalement satisfaisante. Les participants ont acquis une meilleure compréhension des questions clés, approfondi leurs connaissances sur les Achats publics durables et le plan national (PNAPD) et amélioré leurs connaissances et leur compréhension de comment procéder pour la mise en pratique de ce plan national d'achats durables.

Recommandation : cette action sera suivie par deux jours de formation au mois de mars ciblant les secteurs prioritaires et avec des cas plus concrets.

6. ANNEXES :

- Liste de présence
- Agenda de l'atelier

LISTE DE PRÉSENCE :

**Appui institutionnel et accompagnement à la mise en œuvre
du plan d'action national des achats publics durables
Atelier d'échange d'expériences sur les achats publics durables
(EFH-TN-3)
17 décembre 2018, Tunis, Tunisie**

No	COUNTRY	TYPE OF INSTITUTION (please use the options provided*)	TITLE (Mr/Ms)	FIRST NAME	LAST NAME	POSITION/ FUNCTION	ORGANISATION/ INSTITUTION	EMAIL
1	TUNISIA	MINISTRY REPRESENTATIVES	Mr.	Sami	ZOUABI	Fonctionnaire	Ministère des Affaires Culturelles	S.Zouabi@mac.gov.tn
2	TUNISIA	MINISTRY REPRESENTATIVES	Mr.	Samir	OUERGHEMMI	Sous directeur	Ministère de la Santé	samir.ouerghemmi@rns.tn
3	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Mr.	Sameh	SAKRANI	Contrôleur d'Etat général	Comite des contrôleurs d'Etat (Presidence du gouvernement)	sakranisameh@gmail.com samehsakrani@yahoo.fr
4	TUNISIA	MINISTRY REPRESENTATIVES	Ms.	Hajer	BEN HMIDA	Fonctionnaire	Ministère de la femme, de la famille, de l'enfance et des seniores	hajer.hd.gd@gmail.com
5	TUNISIA	PRIVATE SECTOR	Mr.	Chiboub	RIDLI	Expert juriste	Bureau d'étude SAMEF	chiboubbridli@yahoo.fr
6	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Mr.	Faouzi	BELHAJ TAHER	Administrateur	APAL	f.bhajtaher@apal.nat.tn
7	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Mr.	Faouzi	HAMOUDA	Directeur	CITET	cdi@citet.nat.tn
8	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Ms.	Nawel	MEJRI	Directrice de l'assistance technique	CITET	conseil1@citet.nat.tn
9	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Ms.	Rim	ZEHRI	Controleur	HAICOP	rim.zehri@pm.gov.tn
10	TUNISIA	MINISTRY REPRESENTATIVES	Ms.	Sofien	OUERGHEMMI	Chef service	Ministère de la Justice	sofienouerghemmi@gmail.com
11	TUNISIA	MINISTRY REPRESENTATIVES	Mr.	Omar	BENZETOUT	Sous directeur	Ministère de l'Équipement MEHMAT	omarbenlet@yahoo.fr
12	TUNISIA	MINISTRY REPRESENTATIVES	Mr.	Lassidi	LOTFI	Directeur	ONAS	lassidi.lotfi2018@gmail.com
13	TUNISIA	MINISTRY REPRESENTATIVES	Mr.	Jihed	MECHLIQ	Chef departement	ONAS	jihed.mechliq@onas.nat.tn
14	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Mr.	Tarek	ZRELLI	Ingenieur principal	ANGed	ANGedt.zrelli@anged.net.tn
15	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Ms.	Ibtissem	HAJRI	Assistance environnementale	AEEFG	hajri.ibtissem91@gmail.com
16	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Mr.	Ochi	ANOUAR	Gestionnaire	CITET	marche@citet.nat.tn
17	TUNISIA	MINISTRY REPRESENTATIVES	Mr.	Walid	SMATI	Sous directeur	Ministère de l'agriculture	walid.smati@hotmail.com
18	TUNISIA	GOVERNMENT AGENCIES	Ms.	Imen	BEN SOYAH	Sous directeur management environnemental-Direction de l'assistance aux entreprises	CITET	ae.ibs@citet.nat.tn
19	TUNISIA	INTERNATIONAL ORGANISATIONS AND PROGRAMMES	Mr.	Anis	ISMAIL	Environment Expert	SWIM-H2020 SM	a.ismail@swim-h2020.eu
20	MOROCCO	INTERNATIONAL ORGANISATIONS AND PROGRAMMES	Ms.	Francoise	BONNET	Expert	SWIM-H2020 SM	fb@acrplus.org
21	MOROCCO	INTERNATIONAL ORGANISATIONS AND PROGRAMMES	Ms.	Khadija	FARIDI	Expert	SWIM-H2020 SM	khadija.faridi@yahoo.ca

AGENDA DE LA RÉUNION :

Mécanisme de soutien du Programme sur la Gestion Intégrée et Durable de l'Eau et de l'Initiative Horizon 2020
Un projet financé par l'Union européenne



Ministère des Affaires Locales et de l'Environnement
Centre International des Technologies de l'Environnement de Tunis

Projet SWIM-H2020 SM
Appui institutionnel et accompagnement à la mise en œuvre
du plan d'action national des achats publics durables

Atelier d'échange d'expériences sur les achats publics durables
CITET- 17 décembre 2018

Programme

Horaire	Session	Intervenant
08:30-09:00	Accueil et enregistrement des participants	
09:00-09:10	Mots de bienvenue	Mme Nessrine Guédir administrateur délégué du CITET M. Anis Ismail, Expert Principal Environnement SWIM-H2020 SM
09:10-09:30	Objectifs de l'activité de « d'Appui institutionnel et accompagnement à la mise en œuvre du plan d'action national des achats publics durables » du projet SWIM-H2020 SM Présentation du programme et des objectifs escomptés	M. Anis Ismail, Expert Principal Environnement SWIM-H2020 SM Mme Imen Ben Soyah, sous directrice DAE, coordinatrice du projet au CITET
Session1 : Achats publics durables, nouvel enjeu pour une consommation et production durable : concept et outils de déploiement		
09:30-10:00	Le Maroc et le déploiement des clauses de durabilité dans les marchés publics	Mme. Khadija Faridi, Expert SWIM-H2020 SM
10:00-10:30	Pause-café	
10:30-11:00	Le plan d'action national sur les APD en Tunisie	M. Nebil Hamdi, Directeur au ministère des affaires locales et de l'environnement
11:00-11:30	Etat des lieux des achats publics durables en Tunisie	Mme Rym Zehri, présidente de l'ONMP - HAICOP
11:30-12:00	L'expérience Britannique des achats publics durables	M. Mervyn Jones, Expert SWIM-H2020 SM (skype)
12:00-12:30	L'expérience Belge des achats publics durables	Mme. Françoise Bonnet, ACR+ and SWIM-H2020 SME expert
12:30-13:30	Débat	
13:00-14:00	Pause déjeuner	
Session 2 : Vers la mise en œuvre des APD en Tunisie : Sélection d'un secteur pilote		
14:00-14:15	Introduction méthodologique et démarche proposée pour la sélection du secteur pilote	Mme. Khadija Faridi, Expert SWIM-H2020 SM
14:15-15:15	Travail de groupe pour la sélection du secteur pilote	Modération par les experts SWIM-H2020 SM et CITET
15:15-15:30	Pause-café	
15:30-16:00	Travail de groupe pour la sélection du secteur pilote (Suite)	Modération par les experts SWIM-H2020 SM et CITET
16:00-17:00	Exposé du résultat de sélection et clôture du workshop	Experts SWIM-H2020 SM et CITET

Œuvrons pour une méditerranée durable, prenons soin de notre avenir



LDK Consultants Engineers & Planners SA

